Coronavirus : mesures prises pour les Esat et les travailleurs d’Esat **[1]**

Pour compenser les effets de la perte d’activité affectant tout particulièrement les établissements et services d’aide par le travail (Esat), le gouvernement prend des mesures pour garantir le pouvoir d’achat des travailleurs handicapés et soutenir les gestionnaires. Elles assurent le maintien de salaires des travailleurs handicapés accompagnés en Esat et un soutien économique au secteur protégé dans le contexte de l’épidémie de Covid-19.
En savoir plus (Secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé des Personnes handicapées) [2]

Liens
[1] https://www.inshea.fr/fr/content/coronavirus-mesures-prises-pour-les-esat-et-les-travailleurs-d%E2%80%99esat
[2] https://handicap.gouv.fr/presse/communiques-de-presse/article/coronavirus-mesures-prises-pour-les-esat-et-les-travailleurs-d-esat